

Adrien BIZET - Redynamisation de Cognac

Encadrant 1 Bertrand Folléa

Encadrant 2 Sylvie Servain

Le cognac est une eau de vie créée à partir de vin distillé puis vieilli en barrique. Cette eau de vie est protégée par une AOC englobant une grande partie de la Charente et de la Charente-Maritime. Elle tire son nom de la ville éponyme, haut lieu du négoce de cette boisson.

Le processus de fabrication de cette eau de vie est très fractionné : le viticulteur, le distillateur, le maître de chais et le négociant. Souvent le viticulteur vend son vin ou son eau de vie aux grandes maisons de Cognac, qui le stockent, le fait vieillir et assemblent différents crus pour enfin le vendre.

La région a un long héritage viticole. Les vins de Charentes étaient fort appréciés depuis l'antiquité. Seulement ces vins avaient un faible degré alcoolique et se conservaient mal. Au début du XVIIe siècle, les Hollandais apportent leur savoir-faire en matière de distillation en Charente afin faciliter le transport de cet alcool et d'en améliorer sa conservation. Cognac, grâce à sa position stratégique le long de la Charente et au cœur de la région viticole, va rapidement devenir un haut lieu du commerce du cognac. Les Hollandais profitent de l'accès aux ports de la façade atlantique (Rochefort...) pour diffuser cette eau de vie dans toute l'Europe.

Ainsi la ville de Cognac va rapidement se développer au rythme de l'évolution du commerce du cognac. En à peine 50 ans, durant la deuxième moitié du 19^e siècle, la ville va passer de 4 000 à plus de 20 000 habitants. La ville s'étend rapidement. Elle englobe au fur et à mesure au sein de son tissu urbain ses chais de stockage d'alcool qui étaient auparavant en périphérie de la ville.

L'économie du territoire se spécialise autour de cette filière. Parallèlement à la production d'eau de vie, un écosystème d'entreprises se développe (tonnellerie, verrerie, cartonnerie...). L'activité s'industrialise rapidement pour répondre à la demande croissante en eau de vie.

Aujourd'hui, la filière cognac est omniprésente sur le territoire. Dans la zone d'emploi de Cognac, 6 des 10 établissements comportant le plus d'employés sont en lien avec la filière. Les campagnes alentour sont spécialisées dans la vigne. 95% des vignes présentes sur l'AOC sont cultivées pour la production du cognac.

Avec plus de 98 % de la production exportée à l'étranger, se pose la question de la vulnérabilité de cette mono-industrie. A ce système d'entreprises très locales s'oppose l'aspect mondialisé de cette économie. Cette filière reste très sensible aux conjonctures mondiales, aux politiques commerciales et aux effets de mode. La filière cognac subit régulièrement des crises.

Cette vulnérabilité s'accompagne d'une baisse du dynamisme du territoire. La ville de Cognac perd des habitants depuis les années 70. La population est passée de 22 237 habitants en 1975 à 18 717 en 2014.

Parallèlement, le territoire est confronté à la problématique du risque industriel. Les distilleries et les chais de stockage de Cognac présentent des risques d'incendies. En 2007, sur la commune de Cognac, on trouvait 5 établissements soumis à la directive SEVESO II et 14 installations classées ICPE. La promiscuité entre le tissu urbain et les chais renforce le risque d'incendie. Ces 20 dernières années, les politiques de gestion des risques ont conduit au déplacement de certains chais en périphérie de la ville ou en pleine campagne. Cependant certains d'entre eux voient l'urbanisation se rapprocher d'eux peu à peu, car les dynamiques urbaines actuelles suivent le même processus de développement périphérique. Les chais urbains commencent à être abandonnés. Les conséquences à long terme de l'abandon du centre-ville par l'industrie du cognac deviennent préoccupantes. En effet de nombreuses maisons de cognac sont tentées de délocaliser leur activité en dehors de l'agglomération, provoquant ainsi une perte d'emploi pour l'agglomération. Cette crainte est accompagnée par la baisse d'activité générale sur la ville, de nombreuses entreprises mettant la clé sous la porte.

Malgré une industrie du cognac qui dégage des milliards d'euros de bénéfices chaque année, cette filière qui façonne l'identité de ce territoire semble bien fragile. Le nom de Cognac est connu dans le monde entier et c'est grâce à ce nom que le produit « cognac » se vend. Pourtant la ville de Cognac ne semble pas profiter de ce dynamisme. Comment le territoire peut-il se réinventer pour trouver un équilibre entre identité locale et mondiale ? Comment anticiper le départ d'une partie de cette industrie du centre-ville ? Ces nouvelles réserves foncières en plein centre ne peuvent-elles pas contribuer à la dynamisation du centre-ville ? Comment composer entre maintien de l'industrie du cognac, patrimonialisation et vie local ? L'axe historique de la Charente, le long de laquelle l'industrie du cognac s'est historiquement implanté semble réunir ces trois critères. L'industrie y est encore bien présente mais éloigne la ville de son fleuve. Certains sites industriels de par leurs architectures remarquables présentent un réel potentiel de réhabilitation. La Charente - interface entre ville productive et ville habitée ?